AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (4)ItemJean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 3 septembre 1863

Jean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 3 septembre 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A.

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Coquenet et Van Heusden est cité(e) dans cette lettre
Fonderies et manufactures Godin-Lemaire est destinataire de cette lettre
Van Gennip, C. J. est cité(e) dans cette lettre
Vigerie, A. est auteur(e) de cette lettre
Ville, Rémi est cité(e) dans cette lettre
Ville, Rémi est cité(e) dans cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)
Collation3 p. (381r, 382r, 383r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888); Vigerie, A, Jean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 3 septembre 1863, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/11/2025 sur la plate-forme EMAN: https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/29888

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e

- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
- Vigerie, A.

Date de rédaction<u>3 septembre 1863</u> Lieu de rédactionGuise (Aisne) Destinataire<u>Fonderies et manufactures Godin-Lemaire</u> Lieu de destinationLaeken, Bruxelles (Belgique)

Description

RésuméInformations diverses relatives à l'usine de Laeken : expéditions de marchandises en Belgique et aux Pays-Bas ; demande si Fellows et Heyermans ont une maison à Liverpool et d'attendre les renseignements sur eux avant d'expédier des marchandises ; sur les lithographies représentant les modèles sur les tarifs ; il propose d'essayer de vendre les produits vernissés en piteux état ; Godin annonce qu'il renonce à signer le bail de location des jardins de Laeken avec madame Peters [Perpète ?], sur laquelle il ne dispose pas de renseignements suffisants et qui n'a pas répondu au modèle de bail qui lui a été soumis, et qu'il reste engagé avec Alderson ; sur le dépôt de Van Gennip passé à Coquenet et Heusden ; communication d'une lettre de Coquenet du 28 août 1863 et de la réponse de Godin ; expédition de marchandises à Laeken pour Coquenet et Heusden ; sur le voyage de Rémi Ville.

Notes

- Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 279/385 ».
- Le courrier est signé Vigerie par procuration de Godin-Lemaire.

Mots-clés

Appareils de chauffage, Appareils de cuisson, <u>Distribution des produits</u>, <u>Estampe</u>, <u>Finances d'entreprise</u>, <u>Fonderies et manufactures "Godin"</u>

Personnes citées

- Alderson, Petrus
- Cador, Louis
- Coquenet et Van Heusden
- Fellows, Heyermans et Cie
- Mandler [monsieur]
- Matthye [monsieur]

- Perpète [madame]
- Van Gennip, C. J.
- Ville, Rémi

Lieux cités

- Guise (Aisne)
- Laeken, Bruxelles (Belgique)
- Liverpool (Royaume-Uni)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomCoquenet et Van Heusden GenreNon pertinent Pays d'originePays-Bas ActivitéCommerce

BiographieCommerçant à Amsterdam (Pays-Bas) dans la seconde moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils des Fonderies et manufactures Goidn-Lemaire.

NomFonderies et manufactures Godin-Lemaire

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéIndustrie (grande)

BiographieEntreprise fondée en 1840 à Esquéhéries (Aisne) par Jean-Baptiste André Godin pour la fabrication d'appareils de chauffage et de cuisson en fonte de fer, dont les ateliers sont transférés à Guise en 1846. Un deuxième site de production est créé en Belgique en 1853, à Forest-lez-Bruxelles puis à Laeken. La raison sociale de l'entreprise réunit les nom de Jean-Baptiste André Godin et de son épouse Esther Lemaire. L'entreprise devient en 1880 la Société du Familistère de Guise, Association coopérative du capital et du travail.

NomVan Gennip, C. J.

GenreHomme

Pays d'originePays-Bas

ActivitéCommerce

BiographieCommerçant à Amsterdam (Pays-Bas) dans la seconde moitié du XIXe siècle, distributeur des appareils des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Il est établi au 422, rue Schipperesgracht à Amsterdam en 1863.

NomVigerie, A.

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéEmployé/Employée

BiographieComptable employé à Guise par les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire de 1862 à 1865. Godin le désigne comme son « principal employé » en 1863. L'épouse de A. Vigerie s'occupe de l'aménagement de la première salle d'asile du Familistère de Guise. De mars 1864 à mars 1865, Godin correspond avec lui en expédiant son courrier à Amsterdam (Pays-Bas). NomVille, Rémi GenreHomme Pays d'origineInconnu Activité

- Commerce
- Employé/Employée
- Industrie (grande)

BiographieVoyageur de commerce pour les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire dans la seconde moitié du XIXe siècle. Il réside à Fresnes-sur-Escaut (Nord) en 1860.

NomVille, Rémi GenreHomme Pays d'origineInconnu Activité

- Commerce
- Employé/Employée
- Industrie (grande)

BiographieVoyageur de commerce pour les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire dans la seconde moitié du XIXe siècle. Il réside à Fresnes-sur-Escaut (Nord) en 1860.

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 15/07/2022 Dernière modification le 26/04/2023

Tribe 3 dept. 1863 te creirie ouve ne par has he est un aris from on or komantin to hanches the envoir ent transit pour la thollange done reta c/0/1 more para lu cui fu foure, recommencer rentited impar airment is m. e respuis consonline a un beast cher Sertrand convenie one no was tomen tons les hore from be tope y Quanta tellon Heremans choursen be levery cofer a factor be farein the ant Liverpool une mairon tous mome firme out of en tans cas in experie que lors que l'entemble des renseignem 1000 sorather outfilant & an eas people, confirmed Topo bemante of wempt on be report und. You responses faire autement our le faire destino of funts ca pail robo en est remen unt a faire efablis & autis, all odiffe les planere dont demonteet der les testins dons dacken a vons completes no farbleaux be chaque No is cela lour to the?

Quant aux promits Territies qui tont en piteux etas notamment les chem. 20 ceailles taches beles ventre comme fonte ottin. en rapierant les entroit demailles I Too renseignement for me feterd the fant not projett comme non avenues a cette dame or louisse dans réponse le mobile de bail que je lui arais bresse is a hour restant clone are Alberton comin kerant , doulant with would remboursed by impor Que nous arons accountes four Je of belike & 300 mon envoi bu 3 Ct po fr her go. melus une lettre le l'oduener du 28 aout & ma Change & hier ; "Tout aures la créditer Jan Gemin par Liber be of the marchantite, our prix aux quel and facture, main 6 % is Your aires at letter Owner, en lipot, Sur torif Hollanting d'il y a perte pour voice de la reprite Marchanlites o van Gemnife, compare ou prix be rod arife defférent, vous en bebiteres l'utine se Loieren. ind que of aures a bemanter a Coduenos renseignement avant d'étaties sa facture. Movel be suite to tan Gennin a ben renon tons ce qu'il arait a nous à dinon envoyer lui facture le qu'il cura darde, complètes Wrotter thin on un lex trait & antis le l'une traise your quise four fin es & nous to feron o a lecture be mar 6 a coquenes vous indiquera Hisamment que le renalceur Former du moints en. hosition un mobele de charque serre; a I amaine le vous expelierai les pretuits que A leux there have is now poures bes or present

leur expelies be of fabrication, & dan